

## SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2013

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 4 mars 2013, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis et Constant Roberge, contremaître des travaux publics.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Varia
  - Délégation de sorties
  - Modification au règlement de zonage 209 de l'ex-Bernierville
  - Demande au Réseau BIBLIO CQLM (analyse-conseil)
  - Engagement municipal pour l'élaboration d'un plan de développement (bibliothèque)
  - Engagement municipal pour l'adoption de la mission de l'UNESCO (bibliothèque)
  - Reddition de comptes MTQ
  - Création d'un programme municipal d'aide financière au Programme Supplément au loyer
  - Renouvellement de l'entente relative à l'utilisation et au déneigement de certains chemins municipaux fermés durant la période hivernale (éoliennes)
  - Modification à l'entente relative à l'utilisation et au déneigement de certains chemins municipaux fermés durant la période hivernale (éoliennes)
  - Congrès COMBEQ
  - Maire suppléant
  - Autorisation de signature des chèques
  - Demande de soumissions « MG »
  - Demande de soumissions « MG20B »
  - Demande de soumissions « pierre 1 pouce net »
  - Demande de soumissions « niveleuse »
  - Demande de prix des machineries
  - Contribution au déficit 2013 de l'OMH de St-Ferdinand
  - Contribution au déficit révisé 2013 de l'OMH de St-Ferdinand
  - Invitation du Centre d'action bénévole de l'Érable
  - Demande de soumissions « asphalte économique »
  - Demande de Johanne Gagné
  - Pont du 10<sup>e</sup> Rang
  - Demande de Johanne Magas
  - Demande d'appui Marc Simoneau (CPTAQ)
  - Demande de Maurice Carrier
  - Réclamation de Geneviève Alain
  - Demande de Gilles Martineau
  - Acquisition de défibrillateurs
  - Ponton
  - Patrouille nautique
  - Assemblée générale du CLD de l'Érable
  - Entretien aménagement paysager marina
- F) Rapport d'environnement et de voirie

- G) 2<sup>e</sup> période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

**2013-03-46 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-47 Interspersion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-48 Adoption du procès-verbal**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 16 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

**2013-03-49 Prévisions de sorties**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
G. Garneau	CCCG	Inverness	2013-02-22

**2013-03-50 Adoption du règlement no 2013-127 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-municipalité de Bernierville**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter le règlement no 2013-127 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-municipalité de Bernierville tel que lu et transcrit dans le livre des règlements. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**RÈGLEMENT no 2013-127**

Règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville

Attendu que le Conseil juge à propos et dans l'intérêt de la municipalité de modifier le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville afin de permettre la vente en gros de produits alimentaires et autres dans la zone 36 R/C;

Attendu que le Conseil a adopté par résolution, à la séance du 7 janvier 2013, le 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2013-127 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville;

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné par Bernard Barlow à la séance du 7 janvier 2013.

Attendu qu'une consultation publique sur le 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2013-127 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville a été tenue le 28 janvier 2013 et précédée d'un avis public paru dans le journal L'Avenir de l'Érable du 16 janvier 2013;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu à l'unanimité qu'il soit fait et statué le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

La grille de spécifications no 2 du règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville est modifiée par l'ajout du point correspondant à la zone 36 R/C vis-à-vis la ligne suivante : 4.2.2.4 CL.2 Z le tout tel que montré à l'annexe « A » au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 3

Le présent règlement abroge et modifie toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles avec les dispositions des présentes.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la loi.

ADOPTÉ À SAINT-FERDINAND, ce 4 mars 2013.

\_\_\_\_\_

Maire

\_\_\_\_\_

Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 7 janvier 2013

1<sup>er</sup> projet : 7 janvier 2013

2<sup>e</sup> projet : 4 février 2013

Adoption : 4 mars 2013

Approbation MRC :

Publication :

**2013-03-51                      Demande au Réseau BIBLIO CQLM (analyse-conseil)**

Considérant que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises;

Considérant que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services;

Considérant que l'apport de la culture est important pour notre communauté;

Considérant que le Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine soutient les initiatives pour améliorer les locaux de bibliothèques;

Considérant que le Réseau BIBLIO CQLM offre un soutien technique et professionnel pour les projets de réaménagement à ses bibliothèques membres;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu :

De demander au Réseau BIBLIO CQLM une analyse-conseil gratuite pour un aménagement tel que désiré par le conseil municipal;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand présente une demande d'aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations pour la mise aux normes et la relocalisation de la bibliothèque municipale;

Que madame Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, agisse comme mandataire et soit autorisée, au nom de la municipalité, à signer tous les documents nécessaires. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-52                    Engagement municipal en faveur de l'élaboration d'un plan de développement durable pour le maintien d'une bibliothèque publique de qualité**

Considérant que le Réseau BIBLIO CQLM a mis en place le programme de certification BiblioQUALITÉ qui vise à reconnaître les efforts d'investissement de chaque municipalité en matière de bibliothèque publique;

Considérant que la bibliothèque municipale de Saint-Ferdinand a obtenu un résultat de 4 sceaux livresques sur 5;

Considérant que la bibliothèque municipale désire s'investir sur une base objective et durable;

Considérant que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas le plein potentiel de ses services;

Considérant que l'élaboration d'un plan de développement personnalisé permettra à la municipalité d'améliorer ce service pour l'ensemble de ses citoyens;

Considérant que l'apport de la culture, de l'éducation et des loisirs sont importants pour notre communauté;

Considérant que Réseau BIBLIO CQLM offre un soutien technique et professionnel pour l'élaboration d'un plan de développement à ses bibliothèques membres;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand demande au Réseau BIBLIO CQLM de rédiger un plan de développement pour sa bibliothèque municipale. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-53                    Engagement municipal en faveur de l'adoption de la mission des bibliothèques publiques de l'UNESCO, laquelle valorise le développement et le maintien d'une bibliothèque publique de qualité**

Considérant que la bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux;

Considérant que l'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire;

Considérant que les services de la bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand adhère, par le biais de cette présente résolution municipale, aux missions-clés des bibliothèques publiques liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture proposées par l'UNESCO :

- Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- Soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux;
- Fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative;
- Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes;
- Développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques;
- Assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle;
- Développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle;
- Soutenir la tradition orale;
- Assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales;
- Fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats;
- Faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique;
- Soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

#### **2013-03-54                    Reddition de comptes MTQ**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 298 229 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012.

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, sur une proposition de Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Ferdinand informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#### **2013-03-55                    Programme municipal d'aide financière au Programme Supplément au loyer**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand participera au Programme de Supplément au Loyer pour le

projet de construction de « Projet d'habitation du 220 rue Principale » à Saint-Ferdinand en acceptant de s'engager dans une proportion de 10% pendant les cinq (5) premières années, pour au moins 20% des unités de logement prévues au projet et jusqu'à concurrence du nombre d'unités maximal prévues à l'intérieur de la convention d'exploitation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-56 Entente relative à l'utilisation et au déneigement de certains chemins municipaux fermés durant le période hivernale.**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu que le conseil municipal renouvelle, pour un an, l'entente intitulée *Entente relative à l'utilisation et au déneigement de certains chemins municipaux fermés durant la période hivernale*, et autorise monsieur Donald Langlois, maire ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sylvie Tardif, à signer ledit renouvellement. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

**2013-03-57 Amendement à l'entente relative à l'utilisation et au déneigement de certains chemins municipaux fermés durant la période hivernale**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu que le conseil municipal apporte un amendement à l'entente intitulée *Entente relative à l'utilisation et au déneigement de certains chemins municipaux fermés durant la période hivernale*, et autorise monsieur Donald Langlois, maire ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sylvie Tardif, à signer l'entente modifiée. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

Mme Blondeau et MM. Tardif et Gagnon reprennent leur place à la table du conseil.

**2013-03-58 Congrès COMBEQ**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser l'inspectrice en environnement et permis, Vicky Labranche, à assister au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en

environnement du Québec qui se tiendra à Québec les 25, 26 et 27 avril 2013 et de défrayer les frais d'inscription de 550 \$ (taxes en sus) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-59 Maire suppléant**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que Jean-Claude Gagnon soit nommé maire suppléant de la municipalité de Saint-Ferdinand pour les huit prochains mois, soit de mars à octobre 2013 inclusivement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-60 Autorisation de signatures des chèques**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois ou, en l'absence du maire, le maire suppléant Jean-Claude Gagnon et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif ou, en l'absence de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière adjointe Michèle Lacroix à signer tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-61 Demande de soumissions « MG20 »**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour la fourniture d'environ 2 000 tonnes métriques de MG20, pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2013. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2013, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-62 Demande de soumissions « MG20B »**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour la fourniture d'environ 9 300 tonnes métriques de MG20B, pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2013. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2013, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-63 Demande de soumissions « pierre 1 pouce net »**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour la fourniture d'environ 600 tonnes métriques d'agrégats de pierre concassée 1 pouce

net, pour l'entretien général des routes, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2013. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2013, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-64 Demande de soumissions « niveleuse »**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu de demander des soumissions sur invitation aux entrepreneurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour les services, **sur demande seulement du contremaître des travaux publics**, d'une niveleuse avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins pour la période de mars à décembre 2013. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-65 Demande de prix de machineries**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander à Transport Jean-Guy Breton inc., Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne et Construction Frontenac de fournir à la municipalité une liste de prix pour l'année 2013 de toute leur machinerie incluant l'opérateur d'expérience de 2 ans et plus et les dépenses incidentes pour les travaux, **sur demande**, d'entretien général des chemins. Cette demande ne fait pas partie d'un processus d'appel d'offres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-66 Contribution au déficit de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser la contribution au déficit de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand pour l'année 2013 au montant de 4 475 \$ payable en quatre versements égaux de 1 118.75 \$ en avril, juin, août et octobre 2013. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-67 Contribution au déficit révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le budget révisé 2013 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand prévoyant un déficit de 44 801 \$ au lieu de 44 755 \$ et d'autoriser le paiement de notre part, soit 5 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-68 Centre d'action bénévole de l'Érable**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Donald Langlois, Guylaine Blondeau et Bernard Barlow à représenter le conseil municipal à la Soirée Gala Hommage aux bénévoles qui aura lieu à Plessisville le 18 avril 2013 et de défrayer le coût des billets de 25 \$ par personne et autres frais inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-69 Envoi de soumissions pour de l'asphalte économique**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière et/

ou la secrétaire-trésorière adjointe en collaboration avec le contremaître des travaux publics à préparer un appel d'offres pour le projet de pose d'asphalte économique, soit pour le rang 2 sud et la route Dussault. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-70                    Autorisation à Johanne Gagné**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la demande de madame Johanne Gagné d'opérer une friperie au 4070, route du Domaine du Lac soit acceptée aux conditions suivantes :

- le commerce ne doit pas excéder 50% de la superficie totale du sous-sol;
- le commerce ne peut occuper aucune autre superficie, soit de la résidence ou d'un autre bâtiment;
- le commerce ne doit pas avoir d'employé autre que la propriétaire;
- une seule enseigne d'une grandeur maximale de 0,6 mètre carré (6,5 pieds carrés) doit être rattachée à la résidence;
- la demanderesse doit faire une demande écrite annuellement pour obtenir un certificat d'autorisation.

Le conseil municipal se réserve le droit de révoquer cette autorisation en tout temps. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-71                    Pont du 10<sup>e</sup> Rang (P-04633)**

Considérant qu'il y a beaucoup de trafic qui circule sur le rang 10;

Considérant qu'il y a une sablière en opération sur le rang 10;

Considérant que le ministère des Transports du Québec impose de nouvelles restrictions quant aux limites de charges pour le pont no P-04633 situé sur le rang 10;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu :

De demander au ministère des Transports du Québec de procéder aux travaux de réparation du pont no P-04633 situé sur le 10<sup>e</sup> Rang enjambant la rivière Bécancour à Saint-Ferdinand dans les meilleurs délais.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à Sylvie Roy, députée d'Arthabaska. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-72                    Autorisation à Johanne Magas et Ulises Avila pour opérer la cantine**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser Johanne Magas et Ulises Avila à opérer une cantine au 625 rue Principale pour l'année 2013 et d'autoriser le maire Donald Langlois et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer l'entente quant à l'utilisation de la descente de la marina. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-73                    Appui à Marc Simoneau (CPTAQ)**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la demande présentée concerne le renouvellement de l'exploitation d'une gravière qui est présentement en opération pour l'extraction de matières brutes, tamisées et concassées (Dossier CPTAQ no 367295)

Attendu que l'avis de la municipalité par sa résolution no 2010-04-114 était favorable à la demande;

Attendu que cette exploitation n'affectera pas davantage l'homogénéité du milieu;

Attendu que le site visé représente le site de moindre impact, l'exploitation de la ressource ne pouvant se faire qu'à l'endroit où se trouve cette ressource et un agrandissement ne pouvant se faire qu'en périphérie de l'usage existant;

Attendu que la demande vise une superficie de 15 000 m<sup>2</sup> et que le reste de la terre conserve sa vocation agricole;

Attendu qu'après étude de cette demande, l'inspectrice en bâtiments et en environnement confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur actuellement;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Marc Simoneau auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à obtenir le renouvellement de l'exploitation de la gravière d'une superficie de 15 000 m<sup>2</sup> sur une partie du lot 665, rang 9 du canton d'Halifax pour des fins autres qu'agricoles. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-74                    Réclamation de Geneviève Alain**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu de rembourser à Geneviève Alain les frais encourus pour réparer les dommages causés à son véhicule par un véhicule municipal, soit 796.05 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-75                    Demande d'un défibrillateur à la  
Fondation des maladies  
du cœur**

Attendu que le gouvernement fédéral a annoncé un plan pour doter les arénas à travers le Canada de défibrillateurs;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand possède un aréna au 614 de la rue Notre-Dame;

Attendu que le défibrillateur servirait à toute la population de Saint-Ferdinand, soit 2037 habitants;

Attendu que la Fondation canadienne des maladies du cœur est responsable du programme fédéral;

Pour ces motifs, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la Fondation canadienne des maladies du cœur de doter son aréna d'un défibrillateur pour le bien-être de sa population. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-76                    Demande d'un défibrillateur à la  
Fondation CAMBI**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand désire se doter d'un défibrillateur;

Attendu que cet appareil servirait à toute la population de Saint-Ferdinand, soit 2037 habitants;

Attendu que ce défibrillateur serait installé dans un lieu public accessible en tout temps;

Attendu que des membres du conseil municipal de Saint-Ferdinand sont prêts à suivre la formation relative à l'utilisation du défibrillateur;

Pour ces motifs, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la Fondation CAMBI de doter sa municipalité d'un défibrillateur pour le bien-être de sa population. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

#### **2013-03-77                    Don d'un ponton de Bateaux Princecraft**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand est un organisme de bienfaisance reconnu;

Attendu que depuis l'instauration d'une patrouille nautique au lac William en 2001, la compagnie Princecraft participe à la faisabilité et au maintien du projet d'une patrouille;

Attendu que depuis plus de 10 ans, la compagnie Princecraft prête un ponton pour la patrouille nautique lors de la période estivale ;

Attendu que la compagnie Princecraft désire faire don de l'embarcation servant à la patrouille nautique ;

Attendu que suite à ce don, la municipalité sera propriétaire et par le fait même en charge de la maintenance et du remisage d'hiver et de tout ce qui s'en suit en étant propriétaire;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le don fait par la compagnie Princecraft, soit le don d'une embarcation (ponton) et d'en devenir propriétaire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

#### **2013-03-78                    Patrouille nautique**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand autorise Michèle Lacroix, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à poursuivre les démarches nécessaires pour amener le projet de la patrouille nautique sur le lac William à terme et qui consiste à trouver des étudiants en techniques policières, de compléter les formulaires requis pour que les personnes engagées soient nommées inspecteurs municipaux, division patrouille nautique, pour atteindre l'autorisation d'émettre des contraventions et à remplir tout formulaire nécessaire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

#### **2013-03-79                    Assemblée générale du CLD de l'Érable**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois et, en son absence, le conseiller Jean-Claude Gagnon à assister à l'assemblée générale annuelle du CLD de l'Érable qui se tiendra le 16 avril 2013 à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-80                    Entretien de l'aménagement paysager de la marina**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu de demander des soumissions pour l'entretien de l'aménagement paysager de la marina par publication dans le bulletin municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-81                    Rapport d'environnement**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport d'environnement de janvier et février 2013 tel que présenté par Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-82                    Rapport de voirie**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter le rapport de voirie de février 2013 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 6 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2013-03-83                    Présentation des comptes**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de février 2013 tels que présentés pour un montant de 189 185.31 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2013-03-84                    Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 21h15. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière